

Standard de service à la clientèle et politiques de Hewlett Packard Enterprise Canada Co.

Hewlett Packard Enterprise Canada Co. (HPE) a l'obligation légale de répondre aux exigences des Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle, en vigueur depuis 2008. Les organismes du secteur privé doivent se devront se soumettre à ces nouvelles lois à partir du 01-01-12.

Vous trouverez ci-dessous le sommaire des exigences auxquelles il faudra se soumettre afin d'être conforme aux règlements :

- Établir des politiques, des pratiques et des procédures
- Souligner l'usage d'aides fonctionnelles
- Utiliser des animaux d'assistance et des personnes de confiance
- Remarquer les perturbations temporaires
- Processus de rétroaction
- Formation des employés et de ceux qui offrent le service au public au nom de Hewlett-Packard (Canada) Co.

Pour obtenir d'autres renseignements à propos des Standards de service à la clientèle, veuillez vous reporter au site [Web du Normes d'accessibilité](#).

Pour répondre encore mieux à ces exigences, HPE est tenue d'établir des politiques, des pratiques et des procédures décrivant la prestation de biens et services aux personnes atteintes d'invalidité. Ces politiques, pratiques et procédures doivent être conformes aux quatre principes de base :

Indépendance

Reconnaître lorsqu'une personne est en mesure d'agir seule sans l'aide ou l'interférence inutile d'autres personnes.

Dignité

Fournir un service de façon à permettre à la personne de maintenir son estime de soi et le respect des autres personnes.

Intégration

Fournir un service de façon à permettre à la personne d'en tirer avantage, au même lieu et de la même façon ou de façon semblable aux autres étudiants, employés, visiteurs, à moins qu'une autre façon ne s'avère nécessaire.

Égalité

Fournir un service de façon à permettre à la personne d'accéder aux mêmes biens ou services que les autres.

Pour consulter les politiques actuelles de HPE concernant l'accessibilité et le service à la clientèle, veuillez accéder aux liens indiqués ci-dessous :

Politique de Hewlett Packard Enterprise Canada Co. Policy (en anglais) : [Accessible Customer Service Standard Policy in Compliance with Accessibility for Ontarians with Disabilities Act \(AODA\)](#)

Politique de Hewlett Packard Enterprise Canada Co. Policy (en français) : [Normes du service à la clientèle et politiques en matière d'accessibilité](#)

[Hewlett Packard Enterprise Accessibility Commitment \(global, en anglais\)](#)